

La direction effective des sociétés dans les groupes internationaux

La diversification des activités dans les grandes entreprises, l'internationalisation de cette activité - incluant la mise en place d'unités de fabrication ou de distribution ayant vocation à intervenir à l'échelle de plusieurs pays, voire d'un continent -, tout en contraignant les groupes internationaux à prendre en compte dans leur stratégie les spécificités nationales, qu'elles soient culturelles ou juridiques, rend de plus en plus perceptible le conflit entre la règle de droit - qui, dans beaucoup de cas, reste encore locale - et la diversification géographique ou sectorielle de l'activité.

En même temps, cette situation rend de plus en plus nécessaire l'existence d'instances fonctionnelles de coordination.

- Quelle est, dans ces conditions, la place qui peut être réservée aux organes de direction effective du groupe ?
- Quels sont les critères utilisés pour identifier les instances de direction effective du groupe ?
- Ces critères sont-ils identiques dans les diverses branches du droit ?
- Quelles conclusions peut-on tirer, par exemple, d'une lecture comparée de l'approche de ces questions retenue par le droit fiscal, le droit social, le droit des sociétés ou le droit des entreprises en difficulté ?
- A l'heure de l'élargissement, l'approche communautaire, avec sa volonté harmonisatrice, peut-elle être un instrument qui permette de renouveler les termes du débat ?

Telles sont les questions dont nous invitons à débattre lors de cet Atelier qui sera l'occasion de dresser un état des lieux à propos de votre problématique.

Intervenants :

Daniel CARTON, *Avocat*

Bernard GENESTE, *Avocat associé*

Philippe JUILHARD, *Avocat associé*

Nicolas de SEVIN, *Avocat associé*.

Atelier animé par le Cabinet :

C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

1-3, villa Emile Bergerat - 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

Tél. : 01 47 38 55 00 - Fax : 01 47 38 55 55

www.bfl-avocats.com - E-mail : cvatel@bfl-avocats.com

ATTENTION : Cet Atelier se tiendra dans les locaux de CMS Bureau Francis Lefebvre

Accueil à partir de 8 heures - Métro : Les Sablons - Parking : Place du Marché